



Session du samedi 4 décembre 2021

## Vœu du Conseil culturel de Bretagne « *Pour une politique linguistique ambitieuse de la Région Bretagne* »

---

Le Conseil culturel a échangé avec Stéphane Perrin, Vice-président en charge des finances, sur la politique budgétaire de la Région en faveur des langues de Bretagne.

Offrir la possibilité pour chaque Bretonne et chaque Breton d'apprendre le breton et/ou le gallo est une perspective intéressante, mais ne peut constituer à elle seule une politique linguistique. Le plan évoqué doit apporter des réponses dans tous les domaines concernés par l'avenir de nos langues (économie, transport, services publics, médias, pratiques culturelles, tourisme...).

Renouer avec la transversalité permettra à tous les services de la Région d'être concernés et impliqués dans la mise en œuvre de la politique linguistique. Celle-ci sera d'autant plus efficace qu'elle se traduira par la conditionnalité des aides de la Région à ses partenaires.

L'ambition d'associer l'ensemble des collectivités territoriales bretonnes à l'action en faveur de nos langues mérite d'être saluée. Elle devrait se traduire par la prise en compte d'un engagement en leur faveur dans les contrats conclus entre la Région et les EPCI.

La situation de l'enseignement bilingue français-breton, qui connaît la plus faible croissance de son histoire (+0,9%), avec la poursuite de la baisse des effectifs dans le second degré, directement causée par la politique du ministre Blanquer, appelle une exigence accrue du Conseil régional dans la négociation de la convention additionnelle avec l'Etat.

Cette exigence est également nécessaire pour le développement des projets au service de la langue galloise, notamment sur les questions de formation et de visibilité.

### **VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 63

Voix pour : 63

Voix contre : 0

Abstentions : 0